

Avant l'office de Néïla, à Kippour, la mémoire de nos proches disparus est rappelée solennellement. Si vous souhaitez rappeler certains noms, merci de remplir en lettres capitales et renvoyer le coupon ci-dessous **à renvoyer avant le vendredi 30 septembre**.

Les rites de deuil du Judaïsme ont une fonction d'accompagnement progressif : l'Inhumation, la Chiva (les sept jours qui suivent les funérailles), les chlochim (les trente jours), la pose de la Matseva (pierre tombale), le Yahrzeit (l'anniversaire de deuil) et le Yizkor (évocation) en fin de cycle à chacune des grandes fêtes.

« Nommer » une personne, en présence de la communauté, que ce soit au début de la vie ou après sa fin, c'est l'honorer. L'anniversaire de deuil est un moment unique pour chacun de nous, émouvant par sa force d'évocation.

Vous pouvez pérenniser le nom d'un défunt en le gravant sur une feuille d'une des branches de notre arbre de vie. Ces noms nous rappellent le souvenir d'êtres que nous avons aimés. Ils cimentent aussi les liens forts des membres de notre communauté.

Renseignements auprès de notre secrétariat.

Il vous est également possible de soutenir l'action de notre communauté en lui adressant un don dédié à la mémoire du disparu, comme le suggère notre tradition.

Formulaire des noms de famille, prénoms (hébraïques si possible) des personnes à rappeler, à compléter et retourner à : Adath Shalom - 8 rue George Bernard Shaw 75015 Paris

DE LA PART DE (nom et prénom) :

Nom de famille et prénom (hébraïque si possible) des personnes défunt(e)s à rappeler

NOM : Prénom hébraïque :

** je fais un don de euros par un chèque joint à l'ordre d'Adath Shalom.*

** je souhaite qu'une feuille du souvenir soit gravée sur l'Arbre de vie au nom de :
et joins un chèque de 500 euros à l'ordre d'Adath Shalom (Tarif Membre) ; (Non-Membre : renseignements auprès de notre secrétariat)*